

Lausanne



Le bâtiment qui accueille actuellement la Soupe Populaire sera rasé. Pour être rebâti plus grand, plus adapté. ODILE MEYLAN

Du mouvement dans les institutions sociales

Lausanne
La Soupe Populaire, Caritas et l'Espace doivent tous quitter leurs locaux respectifs cette année. Et jouent aux chaises musicales

Cindy Mendicino

On hésite entre les chaises musicales et les dominos. Cette année, trois institutions sociales lausannoises quitteront leurs antres respectifs. Pour des raisons différentes et vers des destinations temporaires et pour l'heure inconnues. Petit récapitulatif de ces grands déménagements.

Rue Saint-Martin, au centre-ville de Lausanne, le bâtiment qui accueille actuellement la Soupe Populaire sera rasé. Pour être rebâti plus grand, plus adapté, plus équipé. Un lieu pour les sans-abri, des logements sociaux, des locaux pour le Service des parcs et domaines et la Soupe y seront aménagés.

On attend le début des travaux pour la fin de l'année, si le projet ne rencontre pas d'opposition. Toujours selon ce calendrier, l'ouvrage devrait être achevé au début de 2020. Durant deux ans, la Soupe - gérée par la Fondation Mère Sofia - sera servie ailleurs. «Et ce ne sera pas dans le même quartier», indique d'ores et déjà le municipal chargé de la Cohésion sociale, Oscar Tosato. Deux pistes sont à l'étude: l'une privée, l'autre dans des locaux appartenant à la caisse de pensions de la Ville de Lausanne.

C'est aussi dans l'un ou l'autre de ces locaux que pourrait venir se loger l'Espace (destiné à l'accueil et à l'orientation des plus démunis), actuellement sis à la rue César-Roux 16. Là, c'est la Ville qui doit profondément rénover le bâtiment qui abrite également le bureau des réservations

«Il n'est pas simple de trouver de nouveaux locaux pour l'accueil de personnes précarisées»

Oscar Tosato
 Municipal lausannois de la Cohésion sociale

pour les logements d'urgence ainsi que des appartements sociaux.

Deux ans de travaux sont aussi au programme avant de voir rouvrir des logements sociaux à cet endroit. «Est-ce que l'Espace y reviendra ou est-ce qu'il sera ailleurs, la réflexion est encore en cours», explique Oscar Tosato.

Une quête laborieuse

Les recherches des deux structures rencontrent pour le moment des difficultés similaires: «Il n'est pas simple de trouver de nouveaux locaux pour l'accueil de personnes précarisées, relève Oscar Tosato. Lorsque des solutions auront été trouvées, il y aura tout un processus de dialogue avec les habitants, dans les quartiers concernés, pour ne pas susciter la méfiance. Parce qu'elle n'a pas lieu d'être.»

Un travail de communication conséquent devra aussi être mené auprès des populations précaires, habituées à fréquenter les structures d'aide bien implantées au cœur de Lausanne.

A l'autre bout de la ville, Caritas Vaud doit faire ses cartons et

partir de sa Centrale alimentaire, sise à l'avenue de Sévelin 15. «Le bail se termine en fin d'année et pour l'instant nous n'avons pas de solution sûre à communiquer, indique la porte-parole, Françoise Crausaz. C'est évidemment un peu compliqué, d'autant que nous devons rester dans la région lausannoise, puisque nous l'approvisionnons.» La structure récolte environ 600 tonnes de nourriture chaque année et la met à la disposition des associations. Une collaboration étroite avec la Ville de Lausanne est à l'œuvre puisque cette dernière subventionne la centrale à hauteur de 120 000 francs par an.

Soupe cherche cuisine

Détail piquant: c'est aussi à Sévelin 15 que se mitonnent quotidiennement les plats servis... à la Soupe Populaire. Or celle-ci, dans son nouveau bâtiment, sera équipée d'une cuisine et Caritas ne cherche donc pas à se reloger dans des locaux où l'on peut cuisiner. Par ricochet, la Soupe doit, elle, trouver un espace temporaire qui lui permettra de confectionner les repas distribués sur place.

Les trois institutions

La Soupe Populaire

Basée rue Saint-Martin 18 et gérée par la Fondation Mère Sofia, la Soupe Populaire est proposée tous les jours et tout y est gratuit. Ouverte de 19 h 30 à 21 h 30, elle ne requiert aucune autorisation particulière. En moyenne, 220 personnes s'y rendent tous les jours pour manger un des repas chauds servis. Ceux-ci sont préparés à Sévelin, chez Caritas Vaud, et acheminés par la fondation jusqu'à Saint-Martin. La Soupe déménagera temporairement entre fin 2017 et début 2020.

La Centrale alimentaire

Caritas Vaud a établi son centre logistique, dont sa Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL), rue de Sévelin 15. Elle doit quitter les lieux à la fin de cette année. La CARL est le lieu de récolte, de stockage et de distribution de denrées offertes qui servent ensuite à approvisionner plus d'une vingtaine d'associations. Lausanne lui octroie une subvention de 120 000 francs par année pour acquérir les produits de première nécessité qui ne seraient pas récoltés.

L'Espace, rue César-Roux

Géré par le Service social de la Ville de Lausanne et sis dans un immeuble lui appartenant, l'Espace est défini comme un lieu «d'accueil et d'orientation». Il sera rénové durant deux ans dès fin 2017. Il est ouvert à tous, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 (11 h 30 le samedi). Il fait aussi notamment office de consigne à bagages, de lieu d'adresse postale, de permanence infirmière tous les mardis matin. On peut aussi y réserver des nuitées en hébergement d'urgence. Le tout gratuitement.

Lausanne ne veut plus voir d'anges gardiens patrouiller

Sécurité

Des Genevois avaient patrouillé par deux fois dans la capitale vaudoise, l'été dernier, pour prévenir les incivilités. La Municipalité juge leur démarche illégale

Après le Conseil d'Etat vaudois en janvier dernier, qui avait jugé les patrouilles des Guardian Angels dans les rues lausannoises «anti-constitutionnelles et illicites», c'est au tour de la Municipalité de Lausanne de statuer sur le dossier. Dans une réponse à l'interpellation du conseiller communal Philippe Ducommun (UDC) intitulée «Insécurité au centre-ville et Loz'anges gardiens: quid de la police?» les autorités se montrent intransigeantes. Elles considèrent que ces interventions sur le domaine public communal sortent du cadre légal applicable et, de plus, qu'elles ne répondent pas à un réel besoin. Mandat a ainsi été donné à la police d'intervenir à chaque fois que les Guardian Angels déploieront leurs activités à Lausanne, de les inviter à quitter les lieux et, le cas échéant, «de les dénoncer s'ils persistent dans leur action».

Les Guardian Angels, c'est une organisation genevoise de justiciers autoproclamés. Ils se définissent comme des «patrouilleurs du respect» qui œuvrent «à combattre l'incivilité». Ils étaient venus à deux reprises «pacifier» les nuits lausannoises, l'été dernier, avec pantalons militaires, bérets rouges et T-shirts blancs portant l'inscription «Safety Patrol». Une action qui viole la Constitution vaudoise, selon la Municipalité, «dès lors qu'ils ont pratiqué, spontanément, de manière planifiée, avec conscience et volonté, des tâches de sécurité publique, qu'elles débouchent ou pas sur des interventions concrètes».

Cette association n'étant pas revenue à Lausanne depuis le 17 septembre 2016, aucune dénonciation n'a été effectuée. La Municipalité ajoute qu'elle n'a pas connaissance d'une demande de constitution d'une section vaudoise ou lausannoise des Guardian Angels. «S'ils entendaient proposer des prestations de sécurité sur mandat de tiers, ils seraient alors soumis aux règles administratives et au régime d'autorisation prévues par le concordat sur les entreprises de sécurité», précisent les autorités.

Laurent Antonoff

Le CHUV s'engage pour soigner les maladies rares

Lausanne

L'hôpital vaudois accueille la Journée des maladies rares, le 4 mars prochain

Le CHUV s'associe avec ProRaris pour accueillir la 7e Journée internationale des maladies rares en Suisse, le 4 mars. L'occasion, pour l'hôpital, de détailler ses efforts pour une prise en charge plus efficace des patients atteints de ces pathologies qui touchent 6% de la population (150 000 personnes en Suisse romande). Mucoviscidose, syndrome de Williams, maladie de Steinert, hémophilie... A ce jour, plus de 7000 maladies rares ont été recensées, dont 80% sont d'origine génétique.

Au problème du diagnostic tardif ou inexistant s'ajoute celui du manque d'informations et de thérapies efficaces (95% des maladies rares ne disposent pas de traitement spécifique). «Il reste un long chemin à parcourir avant que les personnes concernées ne puissent bénéficier d'une prise en charge égale à celle de tous les autres patients», indique l'Alliance pour les maladies rares ProRaris. Le

concept national maladies rares adopté en 2014 par le Conseil fédéral prévoit la création de centres de référence dans toute la Suisse. «Leur mise en place a pris du retard et ne pourra pas se concrétiser d'ici à la fin de l'année, contrairement au planning initial», déplore ProRaris.

Au CHUV, comme aux HUG, plusieurs consultations spécialisées sont déjà en place pour offrir aux malades et à leur famille des prestations ciblées, en étroite collaboration avec les médecins de ville et les associations de patients. C'est le cas pour les maladies neuromusculaires, les maladies vasculaires rares, les maladies métaboliques et moléculaires, les maladies osseuses et les maladies rhumatologiques.

Le CHUV et les HUG ont aussi mis sur pied en 2013 un portail romand d'information (www.informaladies-rares.ch) et une hotline (0848 314 372). **M.N.**

7e Journée internationale des maladies rares en Suisse

Le 4 mars, de 9 h 30 à 17 h à l'auditorium César Roux (CHUV). Programme et inscriptions: www.proraris.ch.

Lausanne

Survivre dans un musée

Le Musée de la main organise une «Night de survie» en marge de l'exposition interactive «Pas de panique!», le 2 mars de 19 h à 24 h. Les organisateurs annoncent «une expérience frissonnante pour tester votre esprit d'équipe», avec une «espace room», un Bar de secours et un DJ aux platines. Trois conférences émailleront la soirée: «Coup de projecteur sur quelques stratégies de survie» (20 h), «Survivre alors que tout est détruit: la science-fiction au cœur de notre humanité» (21 h) et «Renaturer l'homme moderne» (22 h). Entrée: 5 fr. **M.N.**

Le chiffre

3

C'est le nombre de rivières que le guide Pierre Corajoud convie les promeneurs à (re)découvrir, dimanche à la faveur d'une balade accompagnée «au cœur de la généreuse nature du campus universitaire». Rendez-vous de départ: à la station EPFL du M1, à 14 h. Gratuit, sans inscription, a lieu par tous les temps. Chaussures de marche fortement conseillées. Cette flânerie est proposée par les Ligues de la santé et la Ligue vaudoise contre les maladies cardiovasculaires. **M.N.**